1 Introduction
2 Analyse des dangers : sdb-kk44-be-fr_methanol
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Méthanol
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit sdb-kk44-be-fr_methanol
Company	Carl Roth GmbH...Co. KG
Date	2026-11-23
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **sdb-kk44-be-fr_methanol**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : sdb-kk44-be-fr_methanol

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **sdb-kk44-be-fr_methanol**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Carl Roth GmbH...Co. KG
État physique	liquide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	- Substance chimique de laboratoire - Utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse - Utilisation industrielle - Utilisation professionnelle - Formulation [mélange] de préparations et/ou re-conditionnement (sauf alliages)
Date FDS	2025-06-11

La FDS date du 2025-06-11. Elle a donc 1 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable



Toxicité aiguë



Grave pour la santé

Mentions de danger :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H301 Toxique en cas d’ingestion.

- H311 Toxique par contact cutané.
- H331 Toxique par inhalation.
- H370 Risque avéré d’effets graves pour les organes.

Conseils de prudence :

- P210 P210
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P304+P340 EN CAS D’INHALATION:
- P308+P311 EN CAS d’exposition prouvée ou suspectée:

Transport :

- ADR : 3 (6.1)
- RID : 3 (6.1)
- ADN : 3 (6.1)
- IMDG : 3 (6.1)
- IATA : 3 (6.1)
- UN : UN 1230

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d’eau (et savon si possible). • Retirer tout vêtement contaminé avant lavage.

eyes : • Rincer les yeux avec précaution à l’eau pendant plusieurs minutes. • En cas de malaise ou de doute, consulter un médecin.

ingestion : • Rincer la bouche immédiatement. • Boire beaucoup d’eau. • Appeler immédiatement un médecin.

inhalation : • Appeler immédiatement un médecin. • En cas de difficultés respiratoires ou d’apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Méthanol

Identification

- N° CAS : 67-56-1
- N° EINECS : 200-659-6

Concentration :from 99.9 to 100.0

Dangers :

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H331 Toxique par inhalation.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 200.0 - VLE-8h (mg/m³) : 266.0 - VLE-15min (ppm) : 250.0 - VLE-15min (mg/m³) : 333.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEFévrier 2018Fiche n°5 - MéthanolFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Méthanol »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[1-4, 7, 8] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : caoutchouc butyle • Épaisseur : 0,7 mm • Temps de perçage (perméation) : >480 minutes (niveau 6 de perméabilité) • Norme applicable : gants de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374. Avant usage vérifier l'étanchéité et l'imperméabilité, ainsi que la résistance aux produits chimiques auprès du fournisseur.
Yeux	Protection des yeux / visage Utilisation de lunettes de protection avec une protection latérale (côtés).
Peau	Gants • Matériau : caoutchouc butyle • Épaisseur : 0,7 mm • Temps de perçage (perméation) : >480 minutes (niveau 6 de perméabilité) • Norme applicable : gants de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374. Avant usage vérifier l'étanchéité et l'imperméabilité, ainsi que la résistance aux produits chimiques auprès du fournisseur.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres Nécessité d'une protection respiratoire lorsqu'il y a formation d'aérosols ou de nébulosités. Type : filtre AX (filtres antigaz et combinés contre les composés à bas point d'ébullition). Code couleur : marron.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	Vêtements de protection / combinaisons Aucun vêtement spécifique n’est détaillé dans la section 8 du document fourni.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Mettre à disposition une ventilation suffisante. - Utiliser un échappement (laboratoire). - Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. - Bien nettoyer les surfaces contaminées. - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – ne pas fumer. - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. - En raison du danger d'explosion, éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions d'un stockage sûr (section 7.2) - Stocker dans un endroit bien ventilé. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Protéger du rayonnement solaire. Incompatibilités potentielles (section 7.2 & 10.5) - Éviter les matières comburantes : aluminium, fer, zinc, différents matières plastiques, articles en caoutchouc.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	- Substance chimique de laboratoire - Utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse - Utilisation industrielle - Utilisation professionnelle - Formulation [mélange] de préparations et/ou re-conditionnement (sauf alliages)